



BOURGES

PERMIS DE VÉGÉTALISER A BOURGES

FORMULAIRE DE DEMANDE

Le présent document sera soumis à validation par les services de la mairie. Après examen du projet de végétalisation, il sera établi une convention fixant les conditions du permis de végétaliser.

Le demandeur

PERSONNE PHYSIQUE, majeure et résidant sur la commune de Bourges

PERSONNE MORALE :

Association

Entreprise ou commerçant

Autre

PROPRIETAIRE

LOCATAIRE (le cas échéant coordonnées du propriétaire) :.....

.....

Nom et prénom du demandeur :.....

Nom de la structure (le cas échéant) :.....

Adresse :.....

.....

Tél :.....

E-mail :.....

Projet de végétalisation

Adresse du lieu de végétalisation (avec des photos de l'environnement et du lieu de plantation) :

.....

TYPE DE VÉGÉTALISATION :

Pieds d'arbres

Pied de mur et clôture

Pied de façade

Bande enherbée

Précisions sur la zone à végétaliser (dimensions, configuration...) :

.....
.....

Description du projet (type de végétaux souhaités, matériaux utilisés, mobilier, supports...)

.....
.....

Fait à Bourges le,

Signature :



Document dûment complété et signé par le demandeur à renvoyer à :

permisdevegetaliser@ville-bourges.fr

ou à

Mairie de Bourges
Hôtel de Ville
Service Espaces Verts
CS 50003
18020 BOURGES CEDEX